



La Défense, le 13 octobre 2020

Cher(e)s collègues,

Nous rencontrons ce jour le ministre de l'Intérieur, monsieur Gérald Darmanin, qui nous présentera sa feuille de route comme il nous l'avait annoncé lors de nos entrevues de juillet dernier.

Vous savez que le SCPN, comme à son habitude, a adressé des propositions indispensables, pour l'avenir de la Police Nationale, pour les policiers, de tous corps et de tous grades. Nous avons également rencontré à plusieurs reprises monsieur Alexandre Brugère, conseiller social du ministre, avec lequel nous avons affiné nos positions et propositions, qui vous ont été communiquées lors de nos précédents comptes-rendus. ([Flash info du 20 juillet](#) - [Flash info du 05 octobre](#))

L'audience de cet après midi est particulièrement attendue par les commissaires de police, dont les services sont sous forte tension, et particulièrement dans ce climat hostile de violences contre les policiers. L'institution est fortement éprouvée, depuis les nombreuses attaques terroristes, la crise des gilets jaunes, et désormais avec la multiplication de faits graves et inacceptables. Nous avons une pensée particulière pour nos deux collègues de la police judiciaire de Cergy, grièvement atteints, et tous les trop nombreux policiers blessés, menacés, insultés dans l'exercice quotidien de leur métier.

Nous attendons ainsi du ministre des axes forts, tant en ce qui concerne la stratégie, l'organisation de la Police Nationale et les moyens dont elle doit bénéficier, que pour les policiers eux mêmes, et les commissaires en particulier.

Nous sommes, à la tête des services, soumis à des contraintes extrêmes : pression de l'ordre public, pression du judiciaire, pression de l'opinion publique, et parfois et trop souvent de la haine anti-flic orchestrée en certains endroits du territoire par des collectifs, des élus, des médias et réseaux sociaux. Il y a également la pression d'une administration qui exige de nous toujours plus (performance, mobilité, efficacité, exemplarité, disponibilité...) sans nous en donner les moyens ni nous permettre d'être de vrais chefs dotés des leviers indispensables.

Nous avons remis au ministre en juillet dernier 39 propositions (pour les lire - [cliquez ici](#)) qui vous ont été communiquées. Oui, nous avons notamment axé nos demandes pour que le "quotidien des policiers du quotidien" soit particulièrement pris en compte, car ils ont été les grands oubliés des politiques sécuritaires. Mais au delà, et dans l'intérêt de la Police Nationale, le corps de conception et de direction doit bénéficier de mesures claires, pour permettre aux commissaires de police de concevoir, de diriger, de décider, et de répondre aux lourdes exigences de leurs fonctions.

Nous savons que le ministre va annoncer des hausses de budget, dont nous veillerons à une mise en œuvre concrète dans les services : rénovation des bâtiments, achats de véhicules, de moyens de protections, de matériels informatiques, de caméras piétons (qui devront être cette fois-ci de qualité, nous avons présenté un exemplaire au précédent ministre pour lui montrer un matériel compatible avec nos missions), revalorisation de filières, indemnisations, etc.

Nous appelons de nos vœux l'Académie de police pour fluidifier les relations et les formations entre tous les corps, dans le respect des prérogatives de chacun. L'Académie ne sera pas la fusion des corps, ni la disparition de notre école, mais devra être un outil de modernisation de nos formations pour permettre, notamment, de redonner le sentiment et la fierté d'appartenir à la "grande maison".

Nous attendons des mesures claires pour supprimer de nombreuses tâches et missions indues, dont nous avons dressé la liste : amener la médecine dans les services et ne plus perdre des milliers d'heures dans les hôpitaux ; les procurations ; les charges liées à l'accueil ; les escortes et transferts, entre autres.

Un cycle de concertation doit être amené sur la question du management et de l'encadrement au sein de tous les corps. Les commissaires de police doivent être entendus et bénéficier de mesures nécessaires et évidentes. Il est impératif d'évoluer vers un accompagnement plus fluide pour le logement, le pendant de l'indispensable exigence de mobilité et de disponibilité (indemnité logement). Il en va de même des leviers RH déconcentrés et les moyens budgétaires dédiés, un galonage spécifique des emplois aligné avec le grade de commissaire général (pour éviter de perdre des étoiles quand on quitte un emploi pour redevenir commissaire général).

Nous souhaitons une formation initiale et continue totalement rénovée pour favoriser la transversalité et permettre aux jeunes commissaires de construire leurs carrières en offrant des perspectives élargies.

Et enfin, nous attendons des annonces sur le livre blanc et ses orientations, dans la transparence.

Vous savez compter sur notre engagement et notre détermination.

Bien sincèrement.

Le secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général
David LE BARS
01 49 67 02 40/41
07 63 56 36 21
david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint
Pierrick AGOSTINI
01 49 67 02 43
06 69 91 83 33
pierrick.agostini@le-scpn.fr